

L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE : VECTEUR DE TRANSFORMATION

Veronika VON WACHTER

*Sous la direction de
Denis STOKKINK*

NOTES D'ANALYSE | MARS 17
Développement durable



COMPRENDRE POUR AGIR

L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE :
VECTEUR DE TRANSFORMATION

Veronika VON WACHTER
Sous la direction de Denis STOKKINK

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
INTRODUCTION	3
I. De l'unidirectionnel à l'universel : le passage des OMD aux ODD	4
II. Lutte contre la pauvreté et développement durable : l'éducation au développement durable (EDD), la solution ?	6
III. L'engagement de l'UNESCO pour l'EDD	8
1. Les conclusions de la Décennie pour l'EDD	8
2. Le Programme d'action global	9
CONCLUSION	11
BIBLIOGRAPHIE	12

AVANT-PROPOS

« Nous savons que quelque chose doit changer mais nous ne savons pas très bien ni la nature du changement, ni l'ampleur du changement, ni encore les voies à emprunter pour y arriver. »

– Sybille Mertens¹

Une des thématiques du think & do tank POUR LA SOLIDARITÉ-PLS est le développement durable : l'enjeu de transformer nos sociétés pour offrir aux futures générations un monde respectueux tant des besoins humains que de l'environnement. Autrement dit, **la Transition** nécessaire pour aller vers une société durable d'un point de vue économique, social, et environnemental. PLS œuvre à cette transition depuis de longues années et a déjà mis en évidence les moteurs économiques de ce changement lors d'une étude sur la transition en Wallonie².

Or, une telle transformation profonde à l'échelle mondiale requiert un nouveau système de valeurs qui place les trois dimensions du développement durable – économique, sociale et environnementale - au cœur de toutes nos considérations. L'éducation au développement durable (EDD) y joue un rôle clé. En tant qu'approche pédagogique innovante et transformationnelle, elle peut montrer le chemin vers un avenir meilleur pour tou-te-s.

Considérant sa mission d'éducation permanente, PLS reconnaît la grande importance de l'EDD et y consacre deux Notes d'analyse. La première aborde le concept même de l'EDD, ainsi que le contexte dans lequel il s'inscrit. La manière concrète dont l'Europe et ses pays traitent ce sujet fait objet de la deuxième Note d'analyse.

Solidairement vôtre,

Denis Stokkink

¹ POUR LA SOLIDARITÉ, « La Transition : un enjeu économique & social pour la Wallonie », *Les Cahiers de la Solidarité*, n° 32, p. 13.

² POUR LA SOLIDARITÉ, *Ibidem*.

INTRODUCTION

En 1987, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, mandatée par l'Assemblée générale de l'ONU pour créer un « *programme global de changement* », publie son rapport final intitulé *Notre avenir à tous*. Souvent appelé le rapport Brundtland, du nom de la présidente de la Commission, Gro Harlem Brundtland, la première ministre social-démocrate de Norvège de l'époque, ce rapport est à l'origine du concept de développement durable, le définissant comme « [...] un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »³. D'après la Commission, un tel développement doit être intégré par « *tous les pays, riches ou pauvres* »⁴, et vise à créer « *une nouvelle ère de croissance économique, s'appuyant sur des politiques qui protégeraient, voire mettraient en valeur la base même des ressources* », ère de croissance dont le but est de « *soulager la misère qui ne fait que s'intensifier dans une bonne partie du monde en développement* »⁵. Le rapport consacre ainsi une vision universaliste et tridimensionnelle - économique, sociale et environnementale - du développement durable.

Adoptée en 2000, la Charte de la Terre est une initiative de la société civile qui répond à l'appel du rapport Brundtland de faire naître une « *déclaration universelle [...] relative[] à la protection de l'environnement et au développement durable* »⁶. Elle suggère que les mesures propres au développement durable doivent aller au-delà des réglementations politiques : « *Des changements fondamentaux dans nos valeurs, nos institutions et notre façon de vivre sont indispensables. Nous devons admettre qu'une fois les besoins de base satisfaits, l'évolution de l'humanité n'est pas une question d'avoir plus, mais plutôt d'être plus [prospère]* »⁷. Soutenue par l'UNESCO, la Charte insiste sur la nécessité de transformer nos modes de penser et nos comportements afin d'aboutir à une société durable sur le long terme.

Mais comment réaliser une telle transformation ? Le collectif Paris Éducation 2015 propose « *une éducation intégrale et durable qui, au lieu de perpétuer les schémas de pensée qui nous condamnent à un développement insoutenable, formerait, à l'école et tout au long de la vie, des femmes et des hommes émancipés, innovants, conscients de leurs responsabilités et de leurs choix, solidaires de tous les autres et attentifs à préserver leur résidence commune, la Terre* »⁸. Ainsi, ce collectif luttant pour la prise en compte des enjeux éducatifs aux négociations climatiques⁹ s'inscrit dans une tentative de changer nos sociétés par l'éducation au développement durable (EDD).

Cette Note d'analyse met en évidence le pouvoir transformatif de l'EDD ainsi que sa reconnaissance croissante au niveau mondial. Pour cela, la note s'intéresse, dans un premier temps, au réajustement du concept de « développement », lors du passage des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) aux Objectifs du Développement Durable (ODD). Ensuite, l'apport particulier et nécessaire de l'EDD au développement durable sera abordé. Avant de conclure, il sera question des avancées au niveau de l'institutionnalisation de cette nouvelle approche pédagogique à l'échelle mondiale.

³ Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *Notre avenir à tous*, 20 mars 1987, p. 40.

⁴ Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *ibidem*, p. 37.

⁵ Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *ibidem*, p. 7.

⁶ Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *ibidem*, p. 275.

⁷ Earth Charter Initiative, « La Charte de la Terre », 2000, p. 1.

⁸ Collectif Paris Education 2015, « Pour vivre ensemble à 10 milliards, changeons l'éducation », *manifeste*, 2015, p. 18.

⁹ Collectif Paris Education 2015, *ibidem*, p. 4.

I. DE L'UNIDIRECTIONNEL À L'UNIVERSEL : LE PASSAGE DES OMD AUX ODD

« *Qui dit universalité, dit la nécessité de changer pour tous les pays, de leurs manières propres, mais en vue du bien commun à l'échelle mondiale.* »

–Rapport de synthèse du Secrétaire général sur le programme de développement durable pour l'après-2015¹⁰

Cette citation résume parfaitement le changement de paradigme incarné par le passage en 2015 des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) aux Objectifs du Développement Durable (ODD).

Concrètement, les Objectifs du Millénaire pour le développement, nés de la Déclaration du Millénaire adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU en 2000, promettaient de réduire de moitié l'extrême pauvreté, la faim et le nombre de personnes sans accès à l'eau potable, d'assurer l'éducation primaire pour tous et le respect de l'égalité des genres au niveau de l'accès à l'éducation, de réduire le taux de mortalité maternelle et infantile de moins de cinq ans et de combattre le VIH/SIDA ainsi que le paludisme, et tout cela d'ici 2015¹¹. Désigné comme étant « *le mouvement de lutte contre la pauvreté le plus réussi de l'histoire* » par le Secrétaire général des Nations unies,¹² l'effort de la communauté mondiale en faveur de la mise en œuvre des OMD a produit des résultats favorables dans tous les domaines indiqués, même si les objectifs chiffrés n'ont pas toujours été complètement atteints¹³.

C'est le succès des OMD qui a poussé la communauté mondiale à adopter le Programme de Développement durable à l'horizon 2030, lors d'un sommet des Nations unies tenu en septembre 2015 à New York. Selon l'ONU, les Objectifs du Développement Durable qui forment le cœur de ce programme « *couvrent un champ plus large et vont plus loin que les objectifs du Millénaire pour le développement en abordant les causes profondes de la pauvreté et le besoin universel d'un développement qui donne des résultats pour tous. Les objectifs portent sur les trois dimensions du développement durable : la croissance économique ; l'inclusion sociale et la protection de l'environnement* »¹⁴. Ils reflètent « *l'ambition de traiter maintes questions : les inégalités, la croissance économique, les emplois décents, les villes et les établissements humains, l'industrialisation, les océans, les écosystèmes, l'énergie, les changements climatiques, les modes de consommation et de production durables, la paix et la justice* »¹⁵. Si la grande ampleur de sujets traités par les ODD est décriée comme « *utopique* »¹⁶, elle révèle l'ambition d'avancer vers une transformation profonde et mondiale.

¹⁰ Nations unies, *La dignité pour tous d'ici à 2030 : éliminer la pauvreté, transformer nos vies et protéger la planète*, 4 décembre 2014, p. 12.

¹¹ Nations unies, *Objectifs du Millénaire pour le développement*, Rapport 2015, p. 4-7.

¹² Nations unies, *ibidem*, p. 3.

¹³ « What have the Millenium Development Goals achieved ? », *The Guardian*, 6 juillet 2015, <http://bit.ly/2bWA9sp>.

¹⁴ ONU, « Objectifs de développement durable : 17 objectifs pour transformer notre monde », <http://bit.ly/2i6iigb>.

¹⁵ ONU, *ibidem*.

¹⁶ Charles Kenny, « MDGs to SDGs : Have we lost the plot ? », *Center for Global Development*, 27 mai 2015, <http://bit.ly/1HM2Hxf>.

Si les OMD consistaient en huit objectifs précis, s'adressant principalement aux plus désavantagé-e-s et limité-e-s géographiquement, la vision holistique des 17 ODD vise à instaurer une nouvelle manière de concevoir le progrès à l'échelle planétaire¹⁷. À l'opposé des OMD, qui étaient censés promouvoir le dialogue entre les donateurs et les bénéficiaires de l'aide visant à « faire avancer » les pays en voie de développement¹⁸, les ODD cherchent à instaurer la dimension du développement durable dans toutes les activités humaines¹⁹.

Ainsi, les ODD représentent non seulement l'intention de mettre fin, d'ici à 2030, à la pauvreté (ODD 1) et à la faim (ODD 2), mais appellent aussi à « *une consommation et une production responsables* » (ODD 12), aux efforts pour « *une énergie propre et d'un coût abordable* » (ODD 7), et aux « *mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques* » (ODD 13)²⁰. Si les ODD s'appliquent à tous les pays, ces trois derniers objectifs étaient définis par un rapport du Stakeholder Forum comme étant les défis principaux posés aux pays développés²¹.

La vocation universelle des ODD implique de mettre un terme à la division du monde entre pays du Nord et pays du Sud, et de concéder que seule la communauté mondiale prise dans son ensemble est susceptible de faire face aux problèmes complexes de notre temps²². Certes, pour les pays développés, l'obligation de consacrer au moins 0,7% du PIB à l'Aide publique au Développement persiste, mais, à cela s'ajoute, dès 2015, le devoir de diminuer l'empreinte écologique aux échelles nationale et mondiale²³.

Institutionnellement, l'urgence de passer à l'action pour « *l'humanité, la planète et la prospérité* »²⁴ est reconnue par l'Agenda post-2015 discuté ci-dessus. Or, elle doit encore s'ancrer dans les valeurs et comportements des populations. Comme insiste le Secrétaire général de l'ONU : « *Notre objectif est la transformation. Nous devons transformer nos économies, notre environnement et nos sociétés. Nous devons abandonner nos vieilles mentalités, nos comportements dépassés et nos habitudes destructrices.* »²⁵

L'éducation peut, ici, jouer un rôle de levier de changement : « *Elle a la responsabilité de préparer le monde de demain.* »²⁶ Le principe 21 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, introduisant les notions de droit et de responsabilité des États face à l'environnement²⁷, soulignait déjà en 1992 la nécessité de « *mobiliser la créativité, les idéaux et le courage des jeunes du monde entier afin de forger un partenariat mondial, de manière à assurer un développement durable* »²⁸. Le rôle primordial de l'éducation paraît évident. Ce faisant, le collectif Paris 2015 explique quelle forme une telle « *transformation éducative* »²⁹ doit prendre : « *Notre école doit devenir une école de la construction de l'identité planétaire et des valeurs de solidarité et d'équité universelles. Elle doit devenir une école de la compréhension des grands enjeux sociaux, économiques et environnementaux, en même temps qu'une école de l'engagement local, de la participation et de la renaissance de la*

¹⁷ Charles Kenny, *op. cit.*

¹⁸ Charles Kenny, *ibidem.*

¹⁹ Dorine van Norren, « A velvet revolution : from MDGs to SDGs », *The Broker*, 3 mars 2015, <http://bit.ly/1w4miDP>.

²⁰ ONU, « Objectifs de développement durable », <http://bit.ly/1L3HOIE>.

²¹ Stakeholder Forum, *Universal Sustainable Development Goals. Understanding the Transformational Challenge for Developed Countries*, mai 2015, p. 1-2.

²² James Mackie, « Post-2015 : A paradigm shift ? », *Friends of Europe*, 3 juin 2015, <http://bit.ly/1AOjwoV>.

²³ Stakeholder Forum, *Universal Sustainable Development Goals. Understanding the Transformational Challenge for Developed Countries*, p. 1-2.

²⁴ Nations unies, *Projet de document final du Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015*, p. 2.

²⁵ Nations unies, *La dignité pour tous d'ici à 2030*, p. 39.

²⁶ Collectif Paris Education 2015, *op. cit.* p. 9.

²⁷ Actu Environnement, « La conférence de Rio, un tournant décisif », 29 mai 2006, <http://bit.ly/2j7KjsX>.

²⁸ Nations unies, *Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement*, juin 1992.

²⁹ Collectif Paris Education 2015, *op. cit.*, p. 19.

démocratie authentique. Une école de la transformation des relations sociales, du dialogue interculturel et de la valorisation des différences. Une école aussi qui incarne la transition vers le Développement durable, bien plus qu'elle ne le prêche. »³⁰

Il est donc question de l'introduction, à l'échelle mondiale, de l'éducation au développement durable (EDD). Cette dernière est d'autant plus essentielle pour une transition durable que des contradictions autour de la dimension économique du développement durable apparaissent, comme le montre la partie suivante.

II. LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : L'EDD, LA SOLUTION ?

« La pauvreté est à la fois effet et cause des problèmes mondiaux d'environnement. »

–Rapport Brundtland³¹

Selon le plan de mise en œuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement durable, qui a eu lieu en 2002 à Johannesburg, la lutte contre la pauvreté est « *un élément essentiel du développement durable* »³². L'éducation, et plus particulièrement l'EDD, y joue un rôle clé. Cet élément du développement durable mérite d'être discuté plus en profondeur, en mettant l'accent sur les différents points de départ des pays du Nord et des pays du Sud face à cet enjeu.

La lutte contre la pauvreté, partie intégrante de la dimension sociale du développement durable, ne peut être abordée qu'en prenant en compte les autres dimensions, c'est-à-dire les sphères environnementale et économique. Il existe aujourd'hui des décalages énormes entre les citoyens-ne-s les plus riches et les plus pauvres, que ce soit au sein d'un même pays ou à l'échelle mondiale. Ces décalages reflètent également des vulnérabilités plus ou moins importantes aux dégâts environnementaux. Si les plus défavorisé-e-s sont les plus susceptibles d'être affecté-e-s par des dégradations environnementales, ils sont pourtant les moins aptes à les surmonter³³. Il n'est pas surprenant, du reste, que les inégalités relatives aux niveaux d'éducation correspondent aussi à ces écarts³⁴. En outre, l'éradication de

³⁰ Collectif Paris Education 2015, *op. cit.*, p. 19.

³¹ Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *op. cit.*, p. 10.

³² Nations unies, *Projet de plan de mise en œuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement durable*, 26 juin 2002, p. 3.

³³ Pour en savoir plus : Marie Schuller, *Réchauffement climatique et migration : zoom sur un phénomène méconnu*, Collection Notes d'analyse, POUR LA SOLIDARITÉ, décembre 2016.

³⁴ Manzoor Ahmed, « Economic dimensions of sustainable development, the fight against poverty and educational responses », *International Review of Education*, 6 juin 2010, p. 235-253.

l'extrême pauvreté, incluse dans les ODD, reste davantage un enjeu pour les pays en voie de développement que pour les pays développés³⁵.

L'UNESCO met en garde à propos du rôle de la pauvreté dans les efforts pour atteindre un développement durable, : « [...] *by focusing largely on poverty there is the implicit assumption that poverty is the problem, and that by moving from poverty to wealth, sustainable development will be achieved. However, we must exercise extreme caution in seeing poverty as a cause of unsustainable development, since it is the rich who have much higher levels of unsustainable production and consumption.* »³⁶ L'UNESCO renvoie ici à une problématique inhérente à la dimension économique du développement durable. Une baisse de la pauvreté est en général mesurée en termes d'augmentation du PIB d'un pays ; ce qui revient habituellement à une imitation du modèle occidental de développement³⁷. Cependant, ce modèle, caractérisé par une surconsommation et une surproduction inquiétantes, ne correspond pas à un développement qui assure autant les besoins des générations futures que ceux des générations présentes³⁸.

L'enjeu de la lutte contre la pauvreté, dans le contexte du développement durable, se pose comme suit : la transition de la pauvreté à la prospérité doit-elle forcément passer par l'imitation des modes de consommation et de production de l'Occident ? Ceux-ci peuvent représenter des dangers pour l'environnement dont les conséquences menacent surtout les personnes les plus défavorisé-e-s. Existe-t-il des alternatives, pour les pays du Sud, et pour les pays du Nord³⁹ ?

En tant qu'approche pédagogique transformée et transformatrice, l'EDD doit mener à un nouveau système de valeurs qui aboutira à l'élaboration d'alternatives au modèle de développement occidental⁴⁰. L'objectif de l'EDD, dans ce sens, va donc au-delà d'une simple intégration des sujets environnementaux aux programmes scolaires préexistants⁴¹.

Mais l'importance de l'EDD pour les enjeux du développement durable est-elle reconnue à l'échelle mondiale ? Afin de répondre à cette question, considérons les avancées dans l'institutionnalisation de l'EDD.

³⁵ Stakeholder Forum, *Universal Sustainable Development Goals. Understanding the Transformational Challenge for Developed Countries*, p. 1-2.

³⁶ UNESCO, *Framework for the UNDESD International Implementation Scheme*, 2006, p. 10.

³⁷ Daniel Fonseca Andrade, « Challenging the Focus of ESD », *Journal of Education for Sustainable Development*, 2011, p. 141-146.

³⁸ UNESCO, *Framework for the UNDESD International Implementation Scheme*, p. 10.

³⁹ Manzoor Ahmed, *op. cit.*, p. 235-253.

⁴⁰ M.G. Jackson, « The Real Challenge of ESD », *Journal of Education for Sustainable Development*, 2011, p. 27-37.

⁴¹ M.G. Jackson, *ibidem*.

III. L'ENGAGEMENT DE L'UNESCO POUR L'EDD

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)⁴² estime que, « pour atteindre le développement durable, les solutions technologiques, les réglementations politiques ou les instruments financiers ne suffisent pas. Nous devons changer de façon de penser et d'agir. Cela exige une éducation au développement durable et un apprentissage de qualité, à tous les niveaux et dans tous les contextes sociaux »⁴³. La vision sous-jacente de l'EDD s'articule autour de quatre grands axes : « Améliorer l'accès à une éducation de base de qualité », « Réorienter les programmes d'éducation », « Mieux sensibiliser le public à la notion de durabilité » et « Dispenser une formation aux pratiques durables »⁴⁴. Si l'EDD est considérée comme pertinente, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en voie de développement, lors de sa mise en pratique, elle peut pourtant prendre des formes différentes en fonction du contexte socioéconomique, culturel et environnemental⁴⁵.

Nommé chef de file pour l'EDD par l'Assemblée générale, l'UNESCO a coordonné la Décennie pour l'EDD (2005-2014) et est actuellement en charge du Programme d'action global (phase initiale : 2015-2019)⁴⁶.

1. LES CONCLUSIONS DE LA DÉCENNIE POUR L'EDD

Basée sur une résolution de l'Assemblée générale, la Décennie des Nations unies pour l'Éducation au Développement durable (DEDD) s'est achevée en 2014. Son but était « d'intégrer les principes, les valeurs et les pratiques du développement durable dans tous les aspects de l'éducation et de l'apprentissage [...] afin de créer un avenir plus viable »⁴⁷. Pour atteindre cet objectif, sept stratégies ont été établies, y compris l'élaboration d'une vision commune et la mobilisation des acteurs-clés autour de cette vision, en formant notamment des partenariats entre les parties prenantes incluant la société civile et les autorités nationales. On compte également dans ces sept stratégies, le renforcement des capacités déjà existantes auprès de tou-te-s les enseignant-e-s concerné-e-s⁴⁸.

Qu'en est-il à la fin de la Décennie ? Un des succès les plus évidents est l'inclusion de l'EDD dans le quatrième Objectif de développement durable qui traite de l'éducation⁴⁹. Une enquête réalisée par l'UNESCO montre que la signification de l'EDD est, en 2014, largement reconnue à l'échelle mondiale : 66% des États membres des Nations unies indiquent disposer d'une stratégie ou d'un plan national pour l'EDD, et 50% d'entre eux ont inclus l'EDD dans leurs politiques⁵⁰. En outre, l'enquête témoigne d'une stimulation des innovations pédagogiques par l'EDD, particulièrement aux approches interactives de l'EDD axées sur l'apprenant⁵¹. Il s'agit

⁴² UNESCO, « A propos de l'UNESCO », <http://bit.ly/1xsCJd0>.

⁴³ UNESCO, « Éducation au développement durable », <http://bit.ly/2j7LM2s>.

⁴⁴ UNESCO, *Plan international de mise en oeuvre*, 2005, p. 33-35.

⁴⁵ UNESCO, *ibidem*.

⁴⁶ UNESCO, *ibidem*, p. 5.

⁴⁷ UNESCO, *ibidem*, p. 6.

⁴⁸ UNESCO, *ibidem*, p. 18-25.

⁴⁹ UNESCO, *Façonner l'avenir que nous voulons, Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable, rapport final (2005-2014)*, 2014, p. 9.

⁵⁰ UNESCO, *ibidem*, p. 9.

⁵¹ UNESCO, « Façonner l'avenir que nous voulons », p.7-8.

d'une réussite au niveau de la prise de conscience des autorités nationales quant à l'importance de l'EDD, et au niveau de la qualité de l'éducation. Pourtant, un des obstacles principaux consiste toujours en l'absence de stratégies et de politiques d'EDD clairement définies et de compétences chez les éducateurs/éducatrices⁵².

L'UNESCO tire comme leçon principale de la DEDD qu' « *un leadership politique fort est indispensable pour faire progresser l'EDD* »⁵³ et se veut « *conscient[] de la nécessité de soutenir cet élan [de la DEDD] et d'amplifier l'action* »⁵⁴. C'est dans cet esprit qu'est né le Programme d'action global.

2. LE PROGRAMME D'ACTION GLOBAL

Lancé lors de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'EDD, qui s'est tenue en 2014 au Japon⁵⁵, le Programme d'action globale (PAG) est une contribution concrète à l'agenda post-2015⁵⁶. Afin de « *démultiplier et intensifier l'action en faveur de l'EDD* »⁵⁷, il applique une double approche : « *(1) intégrer le développement durable à l'éducation et (2) intégrer l'éducation [aux stratégies de] développement durable* »⁵⁸.

Dans ce sens, cinq « *domaines d'action prioritaires* »⁵⁹ (DAP) ont été définis :

Les cinq domaines d'action prioritaires (DAP)	
DAP 1 : Le niveau politique	Inclure l'EDD dans les politiques nationales et internationales sur l'éducation et le développement durable, particulièrement dans les programmes scolaires ⁶⁰ .
DAP 2 : Les contextes de l'éducation et de la formation	Transformer l'éthique et les structures de gouvernance des institutions éducatives afin de garantir une EDD crédible ⁶¹ .
DAP 3 : Les enseignants	Intégrer l'EDD aux programmes de formation initiale et continue des enseignants, afin de garantir une EDD de qualité ⁶² .

⁵² UNESCO, *Façonner l'avenir que nous voulons, Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable, rapport final (2005-2014)*, 2014, p. 11.

⁵³ UNESCO, *ibidem*, p. 3.

⁵⁴ UNESCO, *ibidem*, p. 17.

⁵⁵ UNESCO, *Déclaration d'Aichi-Nagoya sur l'éducation au développement durable*, 12 novembre 2014.

⁵⁶ UNESCO, *Feuille de route pour la mise en œuvre du Programme d'action global pour l'Éducation en vue du développement durable*, 2014, p.14.

⁵⁷ UNESCO, *ibidem*.

⁵⁸ UNESCO, *ibidem*.

⁵⁹ UNESCO, *ibidem*.

⁶⁰ UNESCO, *ibidem*, p. 16-17.

⁶¹ UNESCO, *ibidem*, p. 18-19.

⁶² UNESCO, *ibidem*, p. 20-21.

<p>DAP 4 : Les jeunes</p>	<p>Autonomiser et mobiliser la jeunesse pour l'EDD⁶³.</p>
<p>DAP 5 : Le niveau local</p>	<p>Engager tous les acteurs à un niveau local, dans la recherche de solutions innovantes pour une société durable⁶⁴.</p>

Il s'agit donc d'une approche diversifiée destinée à aboutir à l'objectif d'ensemble du PAG, c'est-à-dire « susciter et intensifier l'action à tous les niveaux et dans tous les domaines de l'éducation et de l'apprentissage afin d'accélérer la marche vers le développement durable »⁶⁵.

Une première évaluation des résultats du PAG sera publiée en 2017⁶⁶.

⁶³ UNESCO, *Feuille de route pour la mise en œuvre du Programme d'action global*, p. 22-23.

⁶⁴ UNESCO, *ibidem*, p. 24.

⁶⁵ UNESCO, *ibidem*, p. 34.

⁶⁶ UNESCO, *ibidem*, p. 29.

CONCLUSION

L'après-2015 se concentre sur une seule mission : rassembler le monde autour du devoir de développement durable. L'EDD joue un rôle fondamental dans cet enjeu.

D'abord, l'EDD témoigne du fait que nous vivons tous sur une seule et même terre. En promouvant le fait que c'est à la communauté mondiale dans son ensemble de veiller à ce que les conditions de vie sur cette terre soient préservées pour les générations à venir, l'EDD contribue à la création de ponts entre le Nord et le Sud. Si les intérêts et les besoins des pays en voie de développement sont différents de ceux des pays développés, nous sommes unis par le désir d'un avenir respectueux du développement dans ses aspects économiques, sociaux et environnementaux.

Ensuite, l'EDD contribue très concrètement à l'élaboration d'alternatives au modèle occidental de développement, responsable de dégâts environnementaux considérables. Un changement efficace nécessite de mieux connaître les outils indispensables à la transition : l'EDD permet de donner les clés de ce changement aux apprenant-e-s.

Enfin, l'EDD est l'acteur principal d'une transformation qui dépasse les réglementations politiques et modifie nos systèmes de valeurs, nos modes de penser et nos comportements. Si une telle transformation est la condition *sine qua non* pour un développement durable effectif, elle reste difficile à mettre en marche, car le concept même de développement durable doit d'abord s'ancre dans les mentalités.

L'institutionnalisation de l'EDD par l'UNESCO témoigne d'une prise de conscience croissante de l'enjeu que l'EDD se présente. Reste à observer comment le concept est adopté au sein des pays : objet de la deuxième Note d'analyse.

BIBLIOGRAPHIE

RAPPORTS

- Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *Notre avenir à tous*, 20 mars 1987. Consulté sur : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/sites/odyssee-developpement-durable/files/5/rapport_brundtland.pdf.
- Nations unies, *Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement*, juin 1992. Consulté sur <http://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm>.
- Nations unies, *Projet de plan de mise en œuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement durable*, 26 juin 2002. Consulté sur : <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/LTD/N02/446/86/PDF/N0244686.pdf?OpenElement>.
- Nations unies, *La dignité pour tous d'ici à 2030 : éliminer la pauvreté, transformer nos vies et protéger la planète*, 4 décembre 2014. Consulté sur : <http://www.un.org/en/development/desa/publications/files/2015/01/SynthesisReportFRE.pdf>.
- Nations unies, *Projet de document final du Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement durable pour l'après-2015*, 12 août 2015. Consulté sur : <http://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-25320-ODD-2030-onu.pdf>
- Nations unies, *Objectifs du Millénaire pour le développement, Rapport 2015*, 2015. Consulté sur : http://www.un.org/fr/millenniumgoals/reports/2015/pdf/rapport_2015.pdf.
- Stakeholder Forum, *Universal Sustainable Development Goals. Understanding the Transformational Challenge for Developed Countries*, mai 2015. Consulté sur : https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/1684SF_-_SDG_Universality_Report_-_May_2015.pdf.
- UNESCO, *Plan international de mise en oeuvre*, 2005. Consulté sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001486/148654f.pdf>.
- UNESCO, *Framework for the UNDESD International Implementation Scheme*, 2006. Consulté sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001486/148650E.pdf>.
- UNESCO, *Façonner l'avenir que nous voulons, Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable, rapport final (2005-2014)*, 2014. Consulté sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002303/230302f.pdf>.
- UNESCO, *Déclaration d'Aichi-Nagoya sur l'éducation au développement durable*, 12 novembre 2014. Consulté sur : http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/ED/pdf/Declaration-NagoyaFR_Version-Finale.pdf.
- UNESCO, *Feuille de route pour la mise en œuvre du Programme d'action global pour l'Éducation en vue du développement durable*, 2014. Consulté sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002305/230514f.pdf>.

ARTICLES

- Manzoor Ahmed, « Economic dimensions of sustainable development, the fight against poverty and educational responses », *International Review of Education*, 6 juin 2010, p. 235-253.
- Daniel Fonseca Andrade, « Challenging the Focus of ESD », *Journal of Education for Sustainable Development*, Vol 5(1), 2011, p. 141-146.
- M.G. Jackson, « The Real Challenge of ESD », *Journal of Education for Sustainable Development*, Vol 5(1), 2011, p. 27-37.
- Charles Kenny, « MDGs to SDGs : Have we lost the plot ? » ; *Center for Global Development*, 27 mai 2015. Consulté sur : <http://www.cgdev.org/publication/mdgs-sdgs-have-we-lost-plot>.
- James Mackie, « Post-2015: A paradigm shift ? », *Friends of Europe*, 3 juin 2015. Consulté sur : <http://www.friendsofeurope.org/global-europe/post-2015-paradigm-shift/>.
- Dorine van Norren, « A velvet revolution: From MDGs to SDGs », *The Broker*, 3 mars 2015. Consulté sur : <http://www.thebrokeronline.eu/Blogs/Post-2015-shaping-a-global-agenda/A-velvet-revolution-from-MDGs-to-SDGs>.
- « What have the Millenium Development goals achieved ? », *The Guardian*, 6 juillet 2015. Consulté sur : <https://www.theguardian.com/global-development/datablog/2015/jul/06/what-millennium-development-goals-achieved-mdgs>.

DOSSIERS WEB

- Actu Environnement, Rubrique : « La conférence de Rio, un tournant décisif », 29 mai 2006, http://www.actu-environnement.com/ae/dossiers/dd/dd_rio_4.php4.
 - Earth Charter Initiative, « La Charte de la Terre », 2000. Consulté sur : https://earthcharter.org/invent/images/uploads/echarter_french1.pdf.
 - ONU, Rubrique : « Objectifs de développement durable : 17 objectifs pour transformer notre monde, Le programme de développement durable », <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/development-agenda/>.
 - ONU, Rubrique : « Objectifs de développement durable : 17 objectifs pour transformer notre monde », <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>.
 - UNESCO, Rubrique : « À propos de l'UNESCO », <http://fr.unesco.org/about-us/propos-de-lunesco>.
 - UNESCO, Rubrique : « Éducation au développement durable », <http://fr.unesco.org/themes/%C3%A9ducation-au-d%C3%A9veloppement-durable>.
-

PUBLICATIONS

- Collectif Paris Education 2015, « Pour vivre ensemble à 10 milliards, changeons de l'éducation », *manifeste*, 2015. Consulté sur : <http://en.unesco.org/esd-repo/669/1/Paris-education2015-manifeste.pdf>.
- POUR LA SOLIDARITÉ, « La Transition : un enjeu économique & social pour la Wallonie », *Les Cahiers de la Solidarité*, n° 32.
- Marie Schuller, « Réchauffement climatique et migration : zoom sur un phénomène méconnu », *Collection Notes d'analyse*, POUR LA SOLIDARITÉ, décembre 2016.

Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée
par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

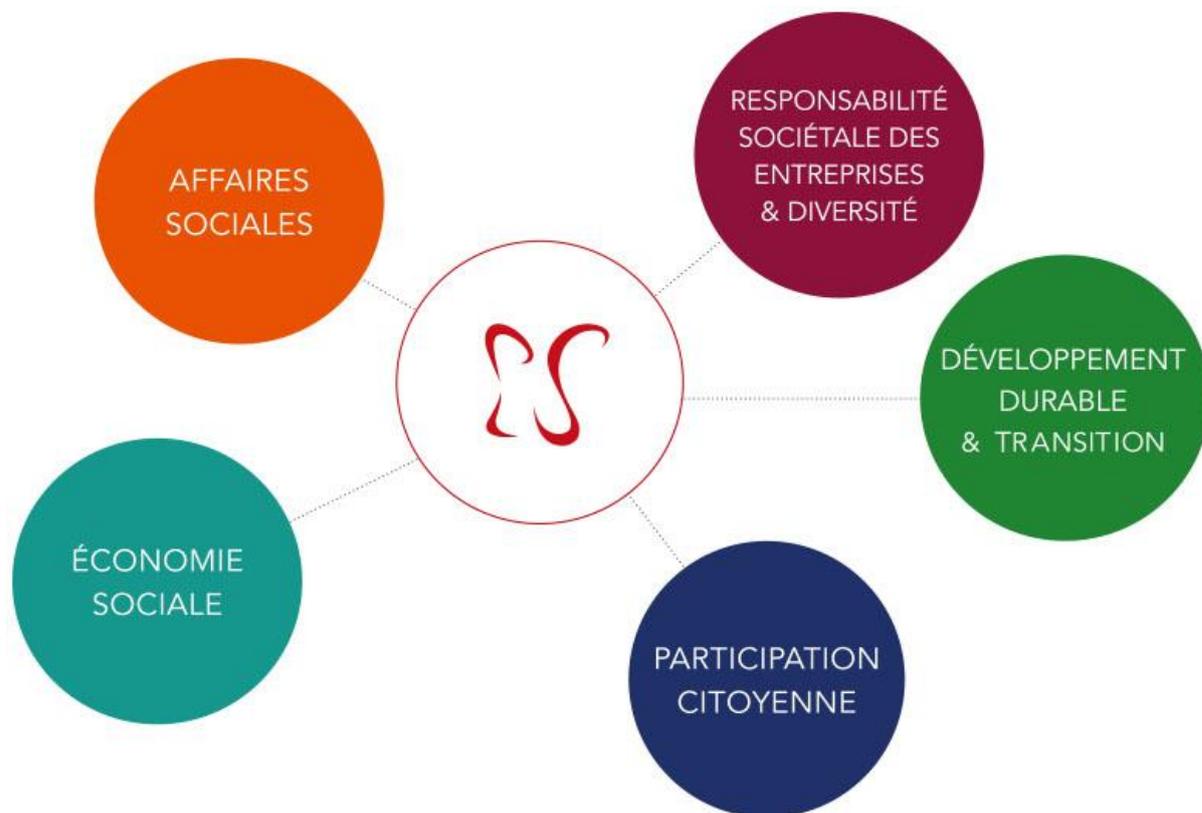
Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens :

- www.ess-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ANALYSE - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *Politique énergétique de l'UE : quelles évolutions ? Marie Schuller, février 2017.*
- *La nouvelle politique énergétique de l'UE et ses enjeux. Marie Schuller, février 2017.*
- *Réchauffement climatique et migration : zoom sur un phénomène méconnu. Marie Schuller, décembre 2016.*
- *LGBTQ et discrimination professionnelle en Europe et aux États-Unis. Océane Imbert, décembre 2016.*
- *L'insertion professionnelle des réfugié-e-s : une nécessité qui rencontre des obstacles. Anna Métral, décembre 2016.*
- *De l'Accord de Paris à la COP 22. Marie Schuller, décembre 2016.*
- *Social impact bonds : pour ou contre ? Hans Deblieck, novembre 2016.*
- *Économie circulaire et ESS : complémentarités et synergies. Anna-Lena Rebaud, novembre 2016.*
- *Pack Économie circulaire, analyse de mesures de la Commission Juncker. Anna-Lena Rebaud, novembre 2016.*
- *Transition vers une économie circulaire : financements et leviers. Anna-Lena Rebaud, novembre 2016.*
- *Économie circulaire et emploi : enjeux et perspectives. Anna-Lena Rebaud, novembre 2016.*

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France. PLS et SMart, n°35, mai 2015.*
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie. PLS et SMart, n°34, mai 2015.*
- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes. Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014.*
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie. Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.*

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *Finance et bien-être, une réflexion participative. Marie Leprêtre, décembre 2016.*
- *Pour l'intégration en apprentissage des jeunes vulnérables. Sanjin Plakalo, décembre 2016.*
- *La participation des travailleurs au sein des entreprises. Denis Stokkink, novembre 2016.*
- *Le modèle des entreprises d'insertion : l'exemple de la France. POUR LA SOLIDARITÉ et la Fédération des entreprises d'insertion, septembre 2016.*
- *Jeunes NEET - Bonnes pratiques européennes en matière d'apprentissage. Dans le cadre du projet ANEETS, juin 2016.*
- *Agir contre les violences faites aux femmes : guide pour les entreprises. Dans le cadre du projet CARVE, juin 2016.*
- *Femmes dans le management des PME : étude comparative. Dans le cadre du projet GBPM, avril 2016.*

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Développement durable

Le développement durable est un mode de développement des activités humaines équilibré, viable à long terme dont les impacts écologique, social et économique ont été pris en compte. Depuis sa création le think & do tank européen POUR LA SOLIDARITÉ – PLS développe une réflexion novatrice et de multiples recherches autour des concepts de: logement durable, développement local, nouveaux métiers de la ville, transition durable, empreinte positive des entreprises sociales.

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokkink

www.pourlasolidarite.eu

Avec le soutien de

